

19 sep 2017 -17:48

Avis n° 69 relatif aux expérimentations et autres recherches scientifiques sur les détenus

Depuis la Seconde Guerre mondiale s'est installée une grande réticence à propos des recherches (médico)scientifiques sur des populations vulnérables. Cependant, l'absence de recherches scientifiques peut aboutir à priver une population vulnérable telle que les détenus, des progrès de la science.

En son avis n° 69 relatif aux expérimentations et autres recherches scientifiques sur les détenus, le Comité consultatif de Bioéthique publie en cette matière sept recommandations ; cet avis concerne uniquement les détenus et non les personnes internées.

L'[avis](#) est disponible sur le site.

Comité consultatif de Bioéthique de Belgique
Eurostation II - 7ème étage - local 07C040
Place Victor Horta 40 boîte 10
1060 Bruxelles
Belgique
<https://www.health.belgium.be/fr/comite-consultatif-de-bioethique-de-belgique>

Monique Bosson
Responsable de l'information
+32 2 524 91 84
monique.bosson@health.belgium.be